

## Frais et taxes liés aux opérations de crédit

### Hypothèques

<b>Frais de traitement</b>	
Nouvelle demande ou souscription	CHF 250
Augmentation ou modification d'un engagement de crédit	CHF 250
Prolongation d'un modèle hypothécaire à taux fixe	CHF 250
Transformation en un autre modèle hypothécaire	CHF 250
Clôture	CHF 250
Reprise par un établissement tiers	CHF 500
Reprise de dette liée à une hypothèque de la Banque Cler	
• En cas de décès	pas de frais
• En cas de donation	CHF 250 <sup>1</sup>
• En cas de divorce	CHF 250 <sup>1</sup>
Gestion de cédules hypothécaires de registre	pas de frais
Dépôt de nouveaux titres hypothécaires physiques	CHF 250 <sup>2</sup>

### Crédits de construction

<b>Frais de traitement</b>	
Nouvelle demande ou souscription	CHF 250
Augmentation ou modification d'un engagement de crédit	CHF 250
Consolidation en une hypothèque de la Banque Cler	pas de frais
Consolidation auprès d'un établissement tiers	CHF 500

### Crédits commerciaux

<b>Frais de traitement</b>	
Nouvelle demande ou souscription	CHF 250
Augmentation ou modification dans le cadre d'un engagement de crédit	CHF 250
Clôture ou reprise par un établissement tiers	CHF 250

### Cautionnements

Commission minimale par cautionnement (par an)	CHF 300
Commission minimale par cautionnement de loyer (par an)	CHF 150

### Généralités

Indemnité minimale pour exigibilité anticipée en cas de dénonciation anticipée d'une hypothèque ou d'un crédit	CHF 1000
Frais de rappel minimaux en cas de retard de paiement d'intérêts ou amortissements	CHF 200
Autres prestations liées aux opérations de crédit (tarif horaire, en fonction du temps passé)	CHF 180 <sup>3</sup>
Facturation des frais de tiers au client	

<sup>1</sup> Par bien immobilier

<sup>2</sup> Frais uniques

<sup>3</sup> TVA en sus

Conditions valables au moment de l'impression. Sous réserve de modifications.